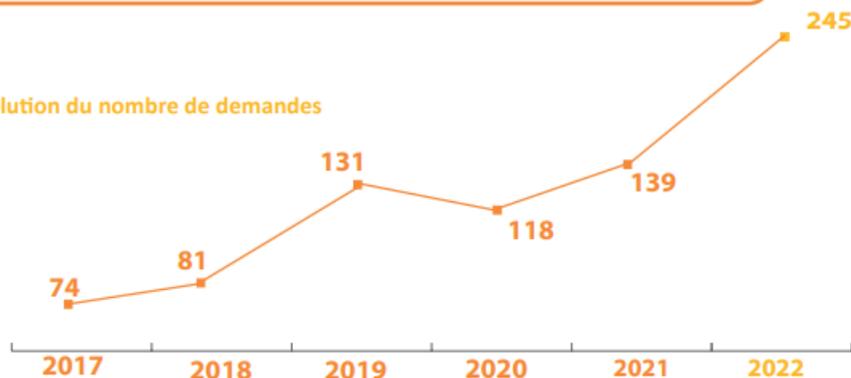


Les psychologues santé travail

Évaluent et préviennent les risques psycho-sociaux en entreprise pour préserver la santé mentale des salariés.

Évolution du nombre de demandes



Profil des 161 salariés accompagnés



71%

29%

71 % ont plus de 40 ans.

61% sont ouvriers/employés et
32% agents de maîtrise/cadres.

Les secteurs industriels (22), du commerce (24) et de la santé (33) sont les plus représentés.

37% des interventions ont lieu auprès de 80 à 199 salariés d'une entreprise et 32% auprès de 10 à 49 salariés dans des TPE.

Activités

- Accompagner psychologiquement les salariés et employeurs (stress, burn out, addictions...).
- Sensibiliser les employeurs au repérage de facteurs de risques de souffrance au travail dans l'entreprise.
- Préconiser et mettre en place des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail (organisation du travail, lien TMS/RPS, qualité de vie au travail...).